



Ministère de l'Équipement
des Transports
et du Tourisme



MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE VIGNELY

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES du departement de Seine et Marne

Legende

ZONE A : Zone de grand ecoulement des crues

ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthometrique.
Pour obtenir le NGF normal, rajouter 38cm

PK : Point Kilometrique

ECHELLE : 1/2000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1995 par le
Cabinet Jean-Mary GUERRAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 64.34.09.29

NGF Normal

	Points Kilometriques	1955
Limite de Commune Amont	144bis650	46,06
	145bis000	46,00
	145bis500	45,92
	146bis000	45,85
	146bis500	45,77
Limite de Commune Aval	146bis580	45,76

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voiries et Constructions

